

DOSSIER DE CANDIDATURE

ACQUÉREUR PRINCIPAL

ETAT CIVIL

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Pour les étrangers, date d'entrée
en France

COORDONNÉES

Adresse

Code postal

Commune

Adresse mail

Mobile

CO-ACQUÉREUR (Désigne une personne qui serait en plus de l'acquéreur principal, amenée à signer les actes de vente. Il peut s'agir par exemple du conjoint.)

ETAT CIVIL

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Pour les étrangers, date d'entrée
en France

COORDONNÉES

Adresse

Code postal

Commune

Adresse mail

Mobile

SITUATION FAMILIALE

- Célibataire Marié(e)/Pacsé(e)
 Veuf(ve) Union libre
 Divorcé(e) ou séparé

SITUATION FAMILIALE

- Célibataire Marié(e)/Pacsé(e)
 Veuf(ve) Union libre
 Divorcé(e) ou séparé

PERSONNES AMENEES À VIVRE DANS LE LOGEMENT

Hors acquéreur principal et co-acquéreur associé à l'offre d'achat

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	SITUATION (PARENT OU ENFANT) (écolier, étudiant, autre...)

Une des personnes destinées à occuper le logement est-elle en situation de handicap ?

OUI NON

SITUATION PROFESSIONNELLE

ACQUÉREUR PRINCIPAL

Profession.....

Contrat

CDI CDD FONCTIONNAIRE

ARTISAN, COMMERÇANT, AUTRE
CHEF D'ENTREPRISE

Employeur.....

Lieu de travail.....

CO-AQUÉREUR

Profession.....

Contrat

CDI CDD FONCTIONNAIRE

ARTISAN, COMMERÇANT, AUTRE
CHEF D'ENTREPRISE

Employeur.....

Lieu de travail.....

RESSOURCES MENSUELLES	ACQUÉREUR PRINCIPAL	CO-ACQUÉ-REUR	AUTRES PERSONNES DU FOYER
Salaire net mensuel			
Retraite nette mensuelle			
Retraite complémentaire nette (/mois)			
Indemnités journalières			
Indemnités chômage			
Pension invalidité			
Allocation Adulte Handicapé (AAH)			
Aide personnalisée au logement (APL)			
Revenu de Solidarité Active (RSA) Socle			
Revenu de Solidarité Active (RSA) Activité			
Allocations Familiales			
Pension alimentaire perçue			
Pension alimentaire versée			
Autres aides			
REVENU FISCAL IMPOSABLE (année N-1 et N-2)			

FINANCEMENT ACQUISITION

Montant apport personnel.....

Montant de l'emprunt.....

Paielement comptant.....

LOGEMENT ACTUEL (si acquéreur et co-acquéreur, merci d'indiquer pour les deux personnes)

Locataire d'un logement appartenant un bailleur social (ACM, FDI, HL.)

Nom de l'organisme bailleur :

Locataire dans le parc privé (un particulier ou autre)

Propriétaire

Logé à titre gratuit chez un tiers

Gardien employé par un bailleur social

Nom de l'organisme bailleur :.....

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ ACQUIS (acquéreur ou co-acquéreur) :

● un logement auprès d'un organisme Hlm (logement neuf en accession sociale ou logement ancien dans le cadre de la vente Hlm) :

OUI NON

● un logement locatif conventionné auprès d'une SEM ou de l'association foncière logement (AFL) :

OUI NON

En cas de réponse affirmative à l'un des deux cas, avez-vous revendu ce logement en raison des motifs suivants :

● mobilité professionnelle (impliquant un trajet de plus de 70 km entre le nouveau lieu de travail et le logement) :

OUI NON

● logement devenu inadapté à la taille du ménage :

OUI NON

● séparation du ménage :

OUI NON

Rappel : « Lorsqu'une personne physique a acquis soit un logement auprès d'un organisme d'habitation à loyer modéré, soit un logement locatif appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, elle ne peut se porter acquéreur d'un autre logement appartenant à un organisme d'habitation à loyer modéré ou appartenant à une société d'économie mixte ou à l'association mentionnée à l'article L. 313-34 et faisant l'objet d'une convention conclue en application de l'article L. 831-1, sous peine d'entacher de nullité le contrat de vente de cet autre logement. Toutefois, cette interdiction ne s'applique pas en cas de mobilité professionnelle impliquant un trajet de plus de soixante-dix kilomètres entre le nouveau lieu de travail et le logement, ou si le logement est devenu inadapté à la taille du ménage ou en cas de séparation du ménage, sous réserve de la revente préalable du logement précédemment acquis ». (art. L 443-11, IV, alinéa 2 du CCH).

La présente demande ne donne pas droit obligatoirement à un logement.

Le demandeur soussigné, certifie sur l'honneur la véracité des indications fournies ci-dessus.

Fait à..... Le.....

L'ACQUÉREUR PRINCIPAL,
SIGNATURE

LE CO-ACQUÉREUR,
SIGNATURE

.....

.....

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

(seul les dossiers complets avec les pièces jointes lisibles seront pris en compte)

1/ - ÉTAT CIVIL

- Justificatif d'identité ou photocopie du titre de séjour valide
- Si divorcé(e) ou séparé(e), photocopie du jugement de divorce, de fin de pacs ou justificatif de séparation en cours

2/ - LOGEMENT ACTUEL

- Bail d'habitation
- 3 dernières quittances de loyer (pour le locataire d'un logement appartenant à un bailleur social)

3/ - REVENUS

- 3 derniers bulletins de salaire
- Pour les retraités ou pensionnés talon de pension
- Justificatif de chômage, le cas échéant

4/ - ALLOCATIONS FAMILIALES

- Dernier avis de paiement des allocations familiales (APL, AL, API, AAH, RSA, etc.)

5/ - AVIS D'IMPOSITION

- Avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu des deux dernières années et ceux des personnes qui vivront avec vous (recto, verso)

6/ - FINANCEMENT

- Une simulation bancaire établie par un organisme bancaire afin de déterminer la capacité d'emprunt. Nous restons à votre disposition si vous souhaitez être accompagné.e.s dans cette démarche.
- Votre offre d'achat complétée et signée. Si paiement comptant, joindre la preuve bancaire.

Découvrez les modalités de dépôt des candidatures sur le site d'Hérault Logement : <https://logement.herault.fr/> dans la rubrique « Devenir propriétaire » puis « acheter dans l'ancien »

Si vous rencontrez des difficultés contactez nous au :

04 67 84 75 00

AVERTISSEMENT : Toute fausse déclaration entraîne l'annulation de la demande

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen n°2016/679 du 27 avril 2016, HERAULT LOGEMENT en sa qualité de Responsable de traitement recueille les renseignements ci-dessus en vue de permettre l'acquisition de biens immobiliers par les personnes qui transmettent les données personnelles ci-dessus. La fourniture des données revêt un caractère contractuel.

Les données indiquées ci-dessus sont obligatoires. Ne pas fournir les données obligatoires rend impossible l'acquisition susvisée. Cette fiche de renseignements contenant des données personnelles sera conservée jusqu'à l'acquisition des biens immobiliers ci-dessus et ne sera accessible qu'aux personnes en charge de la commercialisation des biens chez HERAULT LOGEMENT ainsi qu'aux études notariales en charge des acquisitions. En cas de rétractation de l'acquéreur de la promesse de vente avant la signature de l'acte authentique de vente, la fiche de renseignements contenant des données personnelles sera conservée jusqu'à la date de réception par HERAULT LOGEMENT du courrier de rétractation ou de désistement de l'acquéreur.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter HERAULT LOGEMENT par courriel à dpo@herault-logement.fr, sur place ou par courrier postal à 100 rue de l'Oasis, CS 67 249 34085 Montpellier ou par téléphone au 04.67.84.75.00.

Un justificatif d'identité pourra vous être demandé en cas de doutes raisonnables sur votre identité. Soucieux du respect de la réglementation relative à la Protection des données, nous tenons également à vous informer qu'Hérault Logement a désigné un Délégué à la Protection des Données : Data Privacy Management System (DPMS). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.